

Antoine HERTH
Député du Bas-Rhin

Madame Brigitte TORLOTING
Vice-Présidente du Conseil Rhénan
Rehfusplatz 11
77694 KEHL
Allemagne

Sélestat, le 28 janvier 2022

Madame la Vice-Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier du 12 janvier dernier par lequel vous me transmettez les motions adoptées par le Conseil Rhénan le 10 décembre dernier relatives à la problématique de la double imposition des travailleurs frontaliers lorsqu'ils perçoivent le Kurzarbeitergeld et à la mise à niveau des liaisons ferroviaires transfrontalières dans le nord de la région du Rhin supérieur.

Je vous en remercie.

Comme vous le savez, je suis particulièrement attentif aux problématiques transfrontalières et soucieux de mettre en œuvre une coopération franco-allemande pleine et effective, au profit de nos concitoyens habitant de part et d'autre et du Rhin.

Comme vous le noter, également, l'Assemblée parlementaire franco-allemande, dont je suis membre, a déjà eu l'occasion de se saisir de la question de la double imposition.

Conscient cependant que le règlement de ces dossiers nécessite aujourd'hui des engagements de la part, notamment, du gouvernement français, je souhaitais vous informer être intervenu tout à la fois auprès du ministre en charge des Comptes publics et du ministre en charge des Transports.

Je ne manquerai bien évidemment pas de vous tenir informée des suites qui seront réservées à mes interventions.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, à l'assurance de ma meilleure considération.

Bien à vous



Antoine HERTH